

THE RED HOT-ROC



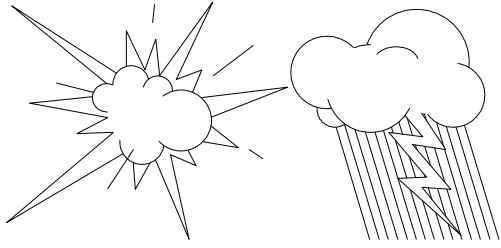
NEWS PEPPERS

SEPTEMBRE 2018

Sommaire :

Edito du Président
Brèves de comptoir
Topos
Liste des adhérents
Lettre et documents de la FFME





L'EDITO du Président :

Comme chaque année, le journal de septembre étant consacré aux renouvellements d'adhésions, il me faut annoncer l'augmentation de cotisation ☺ ... En 2018 ce sera 4 € sur la licence adulte (qui passe de 64€ à 68€) ... un peu moins sur la licence jeune (qui passe de 45€ à 47€) mais également 4€ sur la licence famille (de 30€ à 34€) !

La raison étant les augmentations du national (+ 1€) du CT (+ 2,50€) et de la Ligue (+ 0,50€)

Plus d'infos à ce sujet dans les brèves ... et aussi sur la feuille de calcul envoyée par courrier.

Ça y est, les identiques premières lignes de mon édito, telle qu'elles paraissent depuis plus de 20 ans sont passées!

Essayons à présent de faire du neuf!

En 2017 on a découvert, suite à des procès, que le détenteur de la chose (la falaise pour notre cas) en est responsable en cas d'accident.

C'est juridiquement indiscutable, et du coup les indemnités à régler rendent notre pratique terriblement menacée !

Durant l'année 2018 notre fédération a fait un boulot de lobbying auprès de certains députés pour que la loi soit changée ... mais pour l'instant rien n'est encore acté ! L'espoir est de mise ... vous serez informé si la proposition de loi est votée !

Comme la FFME ne cesse de le claironner, nous sommes un sport olympique ... youpi, sonnez trompettes! Mais je doute qu'une seule fédération puisse encore longtemps représenter des activités aussi diverses que la

compétition (vitesse, bloc, difficulté ... combiné), l'escalade en falaise, l'alpinisme, le ski de rando (avec variante compétition) la glace (avec aussi des compétitions), la randonnée etc ...

Des activités qui ne sont pas du tout liées et surtout dissemblables en terme d'énergies fédérales à mettre en oeuvre ... les réunions du CT69 sont en cela révélatrices ! Nous discutons à 90% de compétitions, d'arbitrage et de SAE .

C'est ainsi, il ne sert à rien de vouloir revenir en arrière ... la compétition plait, et la jeunesse (pas que d'ailleurs) préfère les SAE chauffées en hiver à la falaise! Le outdoor semble se cantonner à une vitrine de la haute difficulté pour tenter de faire un pont entre le caillou et la résine.

Il faut le constater et non critiquer, mais la question se pose de l'idée même du fédéralisme multi activité, qui n'est plus qu'une façade !

L'olympisme pourrait bien être à l'origine de la scission entre une fédération autrefois de loisirs outdoor et la nouvelle posture fédérale ! Comment concilier en effet les deux facettes de notre passion ? La compétition sur SAE (couteuse et énergivore en encadrement) me semble inconciliable avec la pratique outdoor de loisirs, surtout pour être fédérée sous la même bannière!

Le temps répondra sans doute à cela quand l'argent du sport olympique retombera sur la fédération ... mais pour qui et pour quoi?

Et comme chaque année la conclusion ...

Hot Roc reste ... un petit club, qui aux sources de sa création en 1986, regroupait déjà, des passionnés de l'escalade en falaise, désireux de participer à leur entretien et leur développement ... 22 ans que j'écris cela et ça marche toujours!

Bruno FARA



VIE DU CLUB ...

Ce petit journal, est destiné à vous informer aussi bien de la vie du club que de la vie fédérale.

✚ IMPORTANT cette année (comme depuis sept ans ... retraite oblige)

*Le Président devant quitter la France de début octobre à début novembre, **PENSEZ A RENVOYER LES BULLETINS avant début octobre** afin qu'il puisse saisir les licences dans le système fédéral avant son départ. Pour ceux qui retardent l'envoi d'un chèque pour des raisons d'été festif ayant coïncé leurs finances ... qu'ils se rassurent, il sera posé en banque fin novembre !*

✚ Vous trouverez en annexe : La liste de tous les membres de Hot-Roc. Que ceux qui découvrent une erreur dans ce listing nous préviennent... **TRES IMPORTANT ! Afin de pouvoir tenir la liste à jour, si vous possédez un Email (ou si le vôtre a changé), informez-nous par un message (hotroc@free.fr).**

✚ Nous étions **71 adhérents pour la saison 2018**, voir la liste (contre 69 en 2017, 68 en 2016, 65 en 2015 et 2014, 63 en 2013, 58 en 2012, 53 en 2011) ... Nous sommes donc en légère progression (surtout qu'il faut ajouter en plus des 71 adhérents FFME 32 adhérents " simples " ... ce qui donne en réalité, 73 inscrits l'an dernier. Il est important d'essayer de rester un club supérieur à 50 adhérents (limite de qualif ... pour être représenté aux votes du Comité Directeur). Ces dernières années l'adhésion des petits enfants de certains adhérents a compensé les départs des adultes ... un exemple à suivre !

✚ La réalisation (impression et postage) de ce journal de septembre étant financièrement lourde pour le club, il a été décidé en AG de l'envoyer en format dématérialisé (pdf) que vous pouvez lire ou imprimer à votre convenance (il sera aussi en ligne sur le site du club.

✚ Conséquence ... Seuls les formulaires de renouvellements, (jointes les années précédentes au journal), avec la feuille de calcul imprimée au verso, sont à présent postés avec aussi la notice d'assurance (obligation de la remettre). Ils sont simples à utiliser ... même les moins organisés devraient pouvoir retourner au club leur adhésion dans les délais ! **Pensez bien à vérifier votre Email (ou le numéro de portable si vous n'avez pas de PC)** car vous recevrez votre adhésion par ce biais. Essayez de faire attention en remplissant le document de calcul ... chaque année je dois renvoyer des chèques car le calcul s'avère faux !

✚ Mauvais point ... l'inscription est une usine à gaz !

Les documents spécifiques à l'assurance sont déjà envoyés avec la demande d'adhésion Mais vous trouverez dans ce journal, la copie du courrier fédéral adressé aux Présidents de club. Le document complet fait 13 pages, seules quelques-unes sont jointes à ce journal. Le document complet est visible sur le site du club : <http://hotroc.free.fr> . Sa lecture permettra de mieux connaître la Fédération, les détails du coût de la licence et de l'assurance et de cerner la politique Fédérale.

Dans le courrier reçu vous avez aussi les documents relatifs au certificat médical ... un ensemble assez délirant avec un questionnaire médical à remplir, qui pour un

renouvellement se substitue au certificat médical ... sans oublier des attestations à retourner au club ...

Je demande donc à chacun un effort ... pensez à ce questionnaire médical (Tous les adhérents 2018 étaient censés avoir un certificat médical !) Après ce sera au président de tenir un fichier des années de production du certificat (valable uniquement 3 ans ...).

Les finances du club permettent cette année de limiter l'augmentation

Le tarif des adhésions pour 2019 : adultes 68€, jeunes 47€, famille 34€ ... ce tarif comporte :

- *La licence FFME (39,00 € - adulte) ; (25,50 € - jeune) ; (12,60 € - famille)*
- *La cotisation du CD69 (5,75 €) et celle du CR (4,50 €)*
- *L'assurance fédérale de base (11 €) ou base + (14 €) ou base ++ (21 €)*
- *La cotisation FFME du club (125 €) divisée par le nombre d'adhérents (2 € environ ... si nous sommes plus de 60 !)*
- *La part HOT ROC (environ 4 € cotisation adulte) - **c'est avec cette somme que nous gérons le club***
- *Eventuellement le complément ski de piste (5 €) ... VTT (30 €) et Slackline (5 €)*

✚ L'assurance est de 11€ ... mais seule l'assurance RC (3€) est obligatoire avec l'adhésion F.F.M.E. *Pour ceux qui voudraient ne pas bénéficier de la garantie des personnes (atteinte corporelle - défense recours - frais de recherche - rapatriement), vous avez la possibilité de ne choisir que la RC sur la feuille de calcul du bulletin de renouvellement !*

Vu le gain très faible et le risque en cas d'accident (pas de frais de recherche) ... pour gagner 8€, j'espère que cette possibilité (réglementairement obligatoire) ne fera pas trop d'adeptes !

✚ Bon point : Depuis quelques années, nous envoyons à chacun la licence en format pdf. *C'est certes du travail mais nous sommes au bureau pour ça ... Et donc ça continuera. Ceux qui le désirent peuvent alors l'imprimer.*

✚ Mauvais point : La formule olympique pour 2020 est indigne de notre activité historique ...

Un format combiné a été choisi, ce qui signifie que les trois disciplines de l'escalade de compétition seront impliquées : la vitesse, le bloc et la difficulté. L'événement durera quatre jours et comportera deux tours :

Un tour de qualification (les 20 grimpeurs - 1 jour pour les femmes et 1 jour pour les hommes)

Un tour de finale (les 6 meilleurs grimpeurs - 1 jour pour les femmes, 1 jour pour les hommes)

Les deux tours comprennent toutes les disciplines. L'ordre respectif est le suivant :

- *vitesse (2 runs)*
- *bloc (4 blocs)*
- *difficulté (1 voie)*

Avec un repos variant de 15 minutes à 2 heures entre les disciplines pour chaque grimpeur.

Les résultats seront calculés en multipliant la place de chaque grimpeur dans chaque discipline.

Un système de qualification olympique a pour but de sélectionner les meilleurs compétiteurs hommes et femmes, mais aussi d'assurer une certaine universalité tant du point de vue géographique que du point de vue du genre (hommes ou femmes).

Ceci explique les moyens de sélection suivants :

- Les championnats du monde de combiné – Tokyo 2019 (7 places : le top 7 de la compétition)
- Une compétition sélective spéciale – 2019 (6 places : le top 6 de la compétition)
- Les championnats continentaux – 2020 (5 places : la première place de chaque championnat continental)
- Pays d'accueil (1 place)
- Invitation de la tripartite (1 place)
Au total, cela fait bien 20 grimpeurs par genre

✚ **Mauvais point: plus de subvention CNDS ... même TRES mauvais point!**

En 2017 nous avons monté un dossier ... il a été refusé ! Les critères sont la compétition, le handicap et la professionnalisation pour demander une aide. L'équipement des falaises n'est pas retenu surtout pour des sites hors du département (dans le Rhône il n'y en a pas) ! Pour le dossier 2018, on nous a bien précisé que ça ne servait à rien de produire ce dossier qui demandait à notre secrétaire un travail important ! Nous nous sommes donc abstenus De toute façon le budget des aides était pour le dossier 2017 diminué fortement et le CNDS est même appelé à disparaître dans les années à venir ! Pour nos finances c'est un coup assez dur car cette subvention de 1500€ nous permettait de fonctionner sans soucis ... il faudra nous adapter et vivre à l'économie !

✚ **Bon point: topos de voies nouvelles!**

Vous trouverez dans ce journal des topos. Le club hot roc remercie donc les équipiers qui nous passent les infos, Christian Chillet et Bruno Beatrix pour les deux voies au Gerbier dans le secteur des Plombardières (pour en savoir plus site perso de Bruno Fara) : http://bfara.free.fr/Accueil/Prealpes/Gerbier/03_Plombardières/plombardières-histo1.htm ainsi que Iannis Zoidis pour le topo de la voie à Telendos (une pure merveille répétée par Renée Guerin et Bruno Fara en avril 2018). Le topo de "Tapes qu'une fois" avait déjà été publié dans un journal... il est remis pour l'accès Toutes les voies ouvertes par Christian Chillet sont consultables sur son site : <http://christianchillet.free.fr/index.html>

✚ **Mauvais point: Accès réglementé cet été au refuge du Gouter ... donc à la voie dite classique, du Mont Blanc !**

La police ayant la liste des inscrits pour la nuit s'interpose à tête Rousse il semblerait, pour barrer l'accès aux autres ! Ce refuge, situé sur la principale voie d'accès au Mont-Blanc, est en proie à une nouvelle polémique. Le maire de la commune de Saint-Gervais, commune sur laquelle se situe ce refuge, menace de le fermer si l'État "persiste" à laisser faire une situation qu'il qualifie de "chienlit". "Avec le beau temps, les candidats se pressent pour gravir le Mont-Blanc et atteindre son sommet à n'importe quel prix" dit-il. "Ils se fichent de tout car ils savent que quoiqu'ils fassent, personne ne les poursuivra. La bienveillance du Préfet Lambert pour tous ceux qui se moquent des lois et règlements est pour eux une assurance tous risques." Jean Marc Peillex, le maire de la commune, mentionne que pour gravir le Mont-Blanc il est nécessaire de réserver une nuit dans le refuge du Gouter. Une règle fixée par les autorités préfectorales.

✚ **Bon point : il y a du monde à l'AG du club (vendredi 12 janvier 2018)**

Le vendredi 12 janvier 2018, se tenait l'Assemblée Générale de l'association. Remerciements au COMITE DEPARTEMENTAL F.F.M.E qui nous recevait une nouvelle fois pour cette A.G

Remerciements aussi aux 21 membres présents: FARA Bruno (Président), GUERIN Renée (Trésorière), PALLIERE Grégory (secrétaire adjoint), ARZI Mamad, BERTRAND Alain, BOURGEOIS Jean-Noël et Isabelle, CODURI Cécile, CUISNIER Vincent, ESPINOSA Françoise, FRANCHINA Anne Marie, FRIGIOLINI Jean Marc, HERNANDEZ Alain, JOURJON Monique, PORTE Emilien, MILLION Jean Louis, MOREL Gérard, ROUX Patrick, SZAWROWSKI Nicolas, NODIMAR Bernard et Katty,

Invitée ; Corinne SOUDAN la Présidente du CT69 que nous remercions de sa présence

✚ **Bon point un nouveau topo est en préparation ... pour 2019/2020!**

*Il ne nous reste qu'une petite centaine de Roc'in Bugey 2009, nous avons donc programmé une réédition qui comprendra les falaises de Crept, Virieu, Essieu et Parves. Ce sera **Roc'in Bugey Sud**.*

Neuville étant inclus dans le dernier topo du Rhône, il ne servait à rien de faire double emploi. Pour ce travail quelques membres du club sont particulièrement investis (Greg et son drone pour les photos, Jean Noël, Nicolas et les Ducs pour les tracés, le Président pour la coordination et la mise en page). Certains grimpeurs extérieurs comme Cyril Bouchard nous aident également. Beaucoup de travail encore ... bilan à l'AG de janvier.

✚ **Bon point Falaise de CREPT ... travaux d'entretien en 2018**

Nos WE de clean up day pour Crept sont tombés à l'eau (pour de bon), ce printemps nous n'avons pas pu entretenir comme nous l'aurions voulu ! De plus cette eau en abondance a favorisé la végétation ... Les Ducs (famille Ducolomb) sont intervenus en semaine pour passer la débroussailleuse ! Les accès sont donc dignes des anciennes voies romaines !

L'implication des Ducs est d'autant plus à souligner, que ce printemps, des indéclicats (ou des justiciers réclamant plus d'aventure pour atteindre le pied des voies ...) nous avaient dérobé les cordes à nœuds installées pour prendre pied sur la terrasse du secteur "Triangle" où sont concentrées les voies difficiles de cette falaise !

Là aussi ils sont intervenus ... ils ont posé des barreaux scellés ... une vrai via ferrata ! Le club les remercie vraiment de cet esprit associatif ... devenu rare de nos jours.

✚ **Bon point : licence famille :**

Rappel du principe de la licence famille ... c'est un tarif accordé à partir de la 3ème inscription sur un même domicile, (les deux premiers inscrits peuvent être les enfants ... au tarif jeune), ensuite tous les inscrits seront au tarif famille (mais toutes les options ... ski, VTT, assurance + ou ++ sont à ajouter !)

✚ **Bon pont : Clean up day annulés mais néanmoins des actions individuelles en semaine par des membres du club.**

Au printemps Jean Noël BOURGEOIS et Jean Marc FRIGIOLINI ont tracé un nouvel accès depuis "Merci La Vie" vers le secteur "Volontaire" ... où des projets sont en chantier

Des blocs ont été purgés, par Jean Noël et Jean Marc, dans les voies "ponpon le retour" au secteur Ponchette et dans la voie "fragile" au secteur Jonction ...

10 et 11 Mars 2018: WE Crept: Grand mauvais temps ... annulation! Mais dans la semaine des membres du club ont fait quelques travaux ... un des objectifs était de purger un bloc au secteur Ho Chi Minh ... Emilien Porte et Nicolas Szawrowski ont assuré ce jeudi le job et dans les semaines suivantes, ils ont

- Changé le Relais du Colosse
- Changé le maillon de Mado
- Changé le maillon de Ponpon.

✚ Bon point ... le topo de la Roche de Narse (Argis) par un membre du club !

<https://www.leetchi.com/c/topo-de-la-roche-de-narse-juillet-2018>

Vous pouvez visualiser le topo librement en cliquant sur ce lien :

<https://issuu.com/ericchaxel/docs/topo-narse-juillet-2018>

Téléchargez le topo au format PDF et participez à l'équipement du site en faisant une petite donation. Chacun est libre de donner ce qu'il veut ! Des points et des relais seront achetés avec la cagnotte.

Le topo présente une soixantaine de voies, couennes et grandes voies d'escalade sur les parois de la roche de Narse dans la vallée de l'Abarine dans le département de l'Ain. Edition de juillet 2018.

✚ Ni bon ni mauvais : "Camp to camp contre reste du monde ... Le point sur le conflit"

Lu cette déclaration sur le site C2C récemment :

"C2C restera fidèle à ses statuts qui définissent sa mission et ses principes éthiques, et ne souhaite ainsi pas s'opposer à la diffusion d'informations, sauf dans des cas ponctuels et limités dans le temps (chantier en cours, régularisation d'autorisations ...). Au contraire, C2C encourage la communauté à continuer à partager des informations exhaustives et de qualité, et à s'impliquer dans la gestion de ces sites d'escalade. C2C n'a jamais changé de projet,"

C'est clair ... leur volonté de rester psychorigides est ferme ... l'appel des ouvreurs ne change pas leur esprit !

Camp to camp association c'est quoi ?

C2C est une petite association guère plus importante en nombre d'adhérents que Hot Roc mais dont le but est la gestion d'une gigantesque base de donnée destinée à mettre la main sur toutes les pratiques outdoor !

Association gérée par une poignée d'individus qui décident pour le reste du monde et veulent imposer leur vision ... ils sont très clairs sur leurs desseins !

Mais C2C au-delà des quelques ayatollahs qui ne veulent faire aucune concession, c'est aussi des milliers de consultations jours ... pour des jeux assez benêts (genre le jeu du sommet), du matrimonial (avec des annonces ... pâquerette cherche son lys martagon), une annexe du bon coin pour revendre du matos ... et aussi parfois des question assez infantiles (récemment un grimpeur qui se disait dans le 8 ... demandait où grimper à Noël dans le sud ... comme si les grimpeurs dans ce niveau avait besoin de ce genre de conseil ... et pourtant les habituels bisounours oui oui du site ont répondu !)

Donc difficile de définir le profil ... il y a un clivage entre les staliniens qui le dirigent et les utilisateurs qui font du clic (valorisant donc la bête)

La vision de camp to camp c'est quoi ?

Au début l'intention était louable ... le partage convivial entre membre d'une collectivité d'intérêts, pour avoir des informations diverses concernant les pratiques ! En résumé, le grand partage collaboratif à la wiki prôné par les geeks ! C'est devenu le jouet d'un tout petit groupe d'informaticiens et autres ingénieurs de la silicone cuvette, qui conçoivent le site comme un doudou post enfance d'adolescents attardés ... certains cadres menacent de cloner le doudou si on y touche en modifiant l'esprit qu'ils veulent imposer ... c'est dire leur état mental !

Le Conflit ?

Mi 2017, sous l'impulsion de l'Escalade Club de l'Isère (ECI) un grand nombre de grimpeurs ont signé une pétition baptisée l'appel des ouvreurs, qui demandait à C2C de cesser une forme de divulgation des données propres aux sites d'escalade. Et uniquement cela !

Car tout n'est pas à jeter dans C2C ... avoir des infos sur l'état du pitonnage de telle voie, ou un débat sur la cotation de tel passage est assez utile (dans le style de Promo Grimpe ... qui remplit d'ailleurs très bien cet office).

Pourquoi C2C contre le reste du monde ?

Parce que la pétition regroupe à quelques exceptions, tous les équipeurs de l'hexagone (et même des Suisses), qu'elle est soutenue par tous les comités de la ligue AURA FFME (tous les départements de la région Auvergne Rhône Alpes), qu'elle est soutenue et relayée par les médias de la montagne (Grimper, Tribune de Bleau, Fanatic climbing, Kaïrn entre autres) ... Nier, comme continuent de le faire, les dirigeants de C2C en clamant que ce mouvement est le fait d'une minorité d'excités, c'est tout simplement un déni de réalité ... voire de la malhonnêteté intellectuelle !

Que demande l'appel des ouvreurs ?

Juste que C2C cesse de publier des topos exhaustifs de falaises et de sites écoles, avec tracés et voies numérotés à l'identique des topos papiers existants ... avec en plus quelques points annexes, comme de mentionner le nom des équipeurs par exemple!

Les accusations contre C2C sont claires, il s'agit pour l'appel des ouvreurs, d'un piratage par recopiage des infos des topos existants ... certes en modifiant la forme, pour ne pas relever du plagiat !

Quand on regarde les entrées faites à la chaîne sur certains sites écoles grenoblois (par le pseudo Kristof par exemple) ... Il est évident que la personne qui mettait en ligne les voies du petit désert avait le topo sur les genoux !

Certes ce n'est pas du plagiat ... plaider sur cette accusation est perdu d'avance selon moi ! D'ailleurs rien que d'écrire ce mot (plagiat) sur le forum de l'association C2C, immédiatement vous êtes menacé de poursuite pour diffamation ... tout comme vous êtes banni du forum si vous critiquez avec trop de virulence la politique de C2C ... Que ce soit très clair c'est un forum de louanges ... pas de débats ... un peu en mode Pyongyang dans la gestion de la modération ! Modération faite par des personnes qui sont justement celles qui impulsent la politique C2C critiquée par beaucoup !

NON ce n'est pas du plagiat ... mais du recopiage d'infos qui furent compilées par des auteurs de topos, et c'est là le gros reproche fait à C2C ...

A quoi bon acheter un topo si en téléchargeant ou imprimant une fiche C2C on a la même chose gratis ?

C2C refuse d'admettre que les bénéfices liés à la vente des topos, servent très souvent aux équipeurs pour poursuivre leur travail, pour entretenir l'existant dans le cadre d'un club etc ... Certes il y a des déviances mercantiles (les topos anglais) et C2C argumente sur ce point

pour justifier qu'il ne cédera rien ... mais en général les bénéfiques des topos n'enrichissent que les falaises !

La menace est, selon beaucoup réelle ... Les grimpeurs étant ce qu'ils sont ... même avec 2000 à 3000€ de fringues et matos technique sur eux, ils avaient déjà tendance à photocopier le topo du copain pour économiser 20€ ... nul doute que c'est une aubaine pour certains ! Le conflit entre les actifs qui s'investissent et les rats des falaises n'est pas nouveau (voir Claret et la campagne NO PHOTOCOP) ! Mais devant l'ampleur de la base de donnée de C2C ... il paraît aberrant de refuser d'admettre comme le fait C2C que leur politique est nuisible à l'activité ! La politique C2C n'est pas juridiquement condamnable ... moralement en revanche ça l'est pour bon nombres de signataires de l'appel des ouvriers !

Chacun est libre de son choix éthique ... de nombreuses personnes croisées et contactées refusent déjà de publier des infos sur le site ! Ils avouent eux même une baisse des connexions ... Personne ne désire la fin de C2C ... mais beaucoup ne reviendront que si l'équipe actuellement aux commandes, des extrémistes nuisibles à l'intérêt même de C2C, est mise de côté !

*Le Président de Hot-Roc
Bruno FARA*



Bon point ... Hot Roc: Saison 2017/2018

Voici le détail des 73 adhérents :

Adhérents FFME : 71 - Dont option ski: 27 - Nouveaux adhérents: 3 - Jeunes: 11 - Option compétition: 2 - Option VTT: 2 - Option Slackline: 0 – Option trail : 1 - Membres “club”: 2 (Anne et Bruno DELACQUIS ... licenciés à Roc Evasion).

Bilan ... Pas de régression, nous avons même deux adhérents de plus cette année.

Mais ce chiffre est à analyser plus finement que en regardant le nombre ... dans le détail on peut diviser le club en 4 catégories :

- Les habitués et membres historiques qui sont de toutes les activités (clean up days, camp d'été, journées organisées, équipement) ... une grosse vingtaine de membres (peut être une trentaine)
- Les membres autrefois actifs, qui ayant déménagé sont à présent loin de Lyon (Paris, Grenoble etc) : ils sont logiquement excusés ... souvent ce sont des membres “ historiques du club Hot Roc ”, qui veulent garder le contact par fidélité ... connotée de sentimentalité !
- Une dizaine de membres sont en réalité des connaissances, ou de la famille des habitués (enfants et petits-enfants).
- Enfin il existe une catégorie que nous pourrions qualifier de transparente ... ils ne donnent signe de vie que pour le renouvellement, pour quelques-uns, (les compétiteurs), leur motivation est évidente ... ils cherchent juste une adhésion FFME pour pouvoir s'inscrire en compétition (la licence dite individuelle est excessivement onéreuse par rapport à l'adhésion à Hot Roc), pour les autres sans doute le besoin de s'assurer. Enfin pour quelque uns, peut être un sentiment de reconnaissance vis-à-vis de nos actions ! Nous ne connaissons que leur nom, leur adresse et leur Email ... nous aimerions bien les rencontrer parfois ... ils sont les bienvenus au camp d'été par exemple, aux clean up days ... et à L'AG !

Les formulaires spécifiques FFME ... Important:

Déclaration de voyages sportifs hors Union européenne et règlement de la prime de 50€ (à régler une fois, lors du premier voyage).

Cette déclaration et le règlement de la prime de 50€ se font via «l'Espace licencié». Pour plus d'informations: <http://www.ffme.fr/licence/voyage.php>

Dans le cas où le licencié effectue plusieurs voyages hors Union européenne, le règlement de la prime s'effectuera lors de la déclaration du premier voyage. Pour les voyages suivants, seule la déclaration du voyage est obligatoire.

Déclaration d'accident : Le licencié peut remplir la déclaration d'accident en ligne via «l'Espace licencié». La déclaration d'accident reste néanmoins téléchargeable sur notre site internet, rubrique licence/en cas d'accident <http://www.ffme.fr/licence/page/apres-un-accident.html>.

La FFME vous remercie d'attacher un soin tout particulier à renseigner les circonstances détaillées du sinistre.

Bon point : Les Hot Rockers se retrouvent à Kalymnos

Des membres du club au printemps 2018 à Kalymnos, André LANGENBACH, Renée GUERIN et Bruno FARA pour deux mois. De l'escalade, mais aussi de l'équipement, avec du matériel financé par Hot Roc.

Secteur NORTH CAPE : Une nouvelle ligne par Bruno FARA et Renée GUERIN (LES DIADOQUES), ainsi qu'un nouveau secteur développé avec des collègues Suisses (SCALI), où ils ont équipé deux lignes (NRENGHETTA et CAMORRA).

✚ Bon point ... Roc'in Bugey 2009 se vend très bien !

Pour cette année 2018 le bilan recettes/achats est bénéficiaire

Voici un petit récapitulatif (à la date de début septembre pour 2018)

2009 : 250 topos vendus – recettes : 6200€, frais (équipement, imprimeur, timbres) 7700€

2010 : 345 topos vendus – recettes : 3800€, frais (équipement, timbres) 2400€

2011 : 267 topos vendus – recettes : 2958€, frais (équipement, timbres) 3333€

2012 : 276 topos vendus – recettes : 3103€, frais (équipement, timbres) 3528€

2013 : 182 topos vendus – recettes : 2000€, frais (équipement, timbres) 1820€

2014 : 140 topos vendus – recettes : 1817€, frais (équipement, timbres) 1807€

2015 : 289 topos vendus – recettes : 3174€, frais (équipement, timbres) 2057€

2016 : 152 topos vendus – recettes : 2782€, frais (équipement, timbres) 1729€

2017 : 203 topos vendus – recettes : 3187€, frais (équipement, timbres) 1052€

2018 : 125 topos vendus – recettes : 2931€, frais (équipement, timbres) 814€

Début septembre 2018, il reste 110 topos en stock, l'équipement pourra encore être financé durant une année ... surtout que nous investissons moins d'années en années !

Les mises à jour se font sur le site du club à la page : <http://hotroc.free.fr/> Sur cette page apparaît aussi le formulaire de commande permettant un envoi individuel. Ce système de commande individuelle a beaucoup de succès.

Le projet d'une réédition est en cours

✚ Bon point ... la carte club "membre simple"

Depuis des années, certains adhérents, qui restaient au club plus par sympathie que par nécessité, réclamaient une carte Hot Roc "uniquement", destinée à ceux qui veulent adhérer à un autre club, afin de profiter de certains avantages (Souvent une SAE).

Nous avons donc fixé en 2016 à 40€ cette adhésion, en maintenant pour ceux qui optent, les mêmes droits, (matériel d'équipement, camp d'été etc ...), ils sont considérés alors comme les autres membres, dans tous les domaines du club.

En 2018, 2 personnes ont pris cette option (Anne et Bruno DELACQUIS).

*Nous demandons pour 2019, à ceux qui le réclament, de **faire si possible la démarche inverse avec le club qui a leur faveur ... prendre une carte de membre à ce club ... carte souvent assez chère car il propose des encadrements, possède une SAE, pratique la compétition et donc des entrainements etc... Et adhérer par HOT ROC à la FFME !***

Si nous demandons cela, c'est pour justifier d'un nombre important d'adhérents FFME, car les adhérents "club" ne sont pas pris en compte dans le décompte!

✚ Mauvais point : Le journal n'est plus envoyé mais à télécharger!

Le cout de l'impression de ce journal et les frais d'envoi pesaient sur notre budget, un budget qui doit être réduit vu la fin des subventions CNDS! Nous en avons donc débattu à l'AG et une unanimité s'est dégagée pour un journal en pdf à télécharger.


✚ Bon point : le camp d'été ...

Cet été, nous avons décidé de reprendre la formule du camp d'été qui perdure depuis plus d'une dizaine d'années, basé pour la treizième année consécutive au camping "la Cabane" à St Crépin, du samedi 4 août au dimanche 19 août 2018.

Ce rassemblement fut comme chaque année "informel" ... 21 personnes du club ont séjourné au camping !

Jean-Christophe BERRARD, Alain BERTRAND, Laurent CHAPPAZ, Gilles et Véronique CHATILLON, Isabelle et Jean-Noël BOURGEOIS, Renée et Bruno FARA, Anne-Marie FRANCHINA, Jean-Marc FRIGIOLINI, Monique JOURJON, Jean-Louis MILLION, Gérard MOREL, Katy et Bernard NODIMAR, Claire, Yohan, Charly et Grégory PALLIERE, Nicolas SZAWROWSKI

Cette année, le club a encore participé à la prise en charge de 6 nuitées. Aider ce type de rassemblement convivial, tant que nos finances le permettent, est important pour justifier l'esprit de notre association.

 **Mauvais point: le camp d'été s'est déroulé sous une météo orageuse !**

La première semaine et la seconde furent marquées presque chaque soir par les orages ... Néanmoins nous avons pu grimper, randonner, pédaler et même équiper une nouvelle voie au secteur Hot Roc du Ponteil (LA RETRAITE AU PERFO - 6a+- par Jean Noël BOURGEOIS). Seuls les pêcheurs de truites furent déçus car ces orages ont provoqué une crue de la Durance ... déjà bien chargée par la fonte d'un hiver exceptionnellement neigeux !

Quelques photos du camp d'été 2018



Anniversaire de Jean Louis



Escalade au Ponteil



Randonnée au Grand Morgon



Le col de Vars à plus de 70 ans ... respect !



Escalade au Ponteil



Rando au col de l'Aiguille